

# Connaître le fonctionnement de l'Agglo Seine-Eure

**Vous souhaitez savoir comment sont prises les décisions ? Qui les valide ? Comment se concrétisent les idées ? Voici l'explication du parcours d'un projet de l'idée émanant d'un élu ou d'un service jusqu'à sa concrétisation.**

---

**101 délégués communautaires** (des élus de vos communes) et près de **650 agents communautaires** composent la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Ils travaillent ensemble à développer le territoire. Dès qu'un élu ou les agents communautaires souhaitent mettre en place un projet (par exemple la construction d'une usine de dépollution des eaux usées), le dossier va suivre un cheminement bien précis.

Les délégués communautaires se réunissent presque chaque mois en bureau ou bien en conseil. Ces deux temps de réunion permettent de voter les projets qui seront ensuite mis en œuvre par les techniciens.

## Infos complémentaires



### Un peu d'histoire

En 1997, la Communauté de communes Seine-Eure comptait 3 communes (Louviers, Incarville et Val-de-Reuil). Devenue Agglomération en 2001, elle compte aujourd'hui 60 communes.

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
SEINE-EURE**  
1 place Thorel 27400  
LOUVIERS

**HORAIRE:**  
Lun. - jeu.  
8h30 > 12h30  
13h30 > 17h30  
Ven.  
8h30 > 12h30  
13h30 > 16h30

 [Demander à Arsene](#)